

Une étude



pour



« Lanceurs d'alerte » : quelle perception de la part des salariés ?

Quel regard les salariés portent-ils sur la corruption en entreprise ? Comment réagiraient-ils face à la découverte d'un acte de corruption sur leur lieu de travail ?

Novembre 2015

Jean-Daniel Lévy, Directeur du Département Politique – Opinion

Magalie Gérard, Directrice de clientèle au Département Politique – Opinion

Pierre-Hadrien Bartoli, Chargé d'études au Département Politique – Opinion

Sommaire

Méthodologie d'enquête

P.3

Résultats de l'étude

P.4



Méthodologie d'enquête



Enquête réalisée **en ligne** du **5** au **9 novembre 2015**.



Échantillon de **902** personnes représentatif des salariés âgés de 18 ans et plus.



Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : **sexe**, **âge**, **catégorie socioprofessionnelle**, **secteur public/privé** et **région de l'interviewé(e)**.



Aide à la lecture des résultats détaillés :

- Les chiffres présentés sont exprimés en pourcentage.
- Les chiffres en italique sont ceux qui apparaissent significativement au-dessus de la moyenne.

Résultats de l'étude



Verbatim

Quels sont tous les mots, toutes les idées qui vous viennent à l'esprit quand vous pensez à la corruption en entreprise ? – Question ouverte, réponses spontanées

- À tous -

« Elle touche les grosses sociétés gérées par des dirigeants très riches. »

« La corruption en entreprises c'est lorsque le patron ou le DRH transfèrent de grosses sommes d'argent ailleurs. »

« Je pense que s'il y a de la corruption dans mon entreprise, elle est très faible, voire inexistante. »

« Privilèges pour certains, injustice pour d'autres. »

« Phénomène ancien, relativement courant, en particulier dans certains secteurs d'activités. »

« Ça me fait penser aux patrons qui cherchent à tout prix le profit aux dépens de leurs employés. »

« Certes, elle existe, mais elle est au niveau du patron pour décrocher les contrats. »

« Versement d'argent à un employé pour le faire taire. »

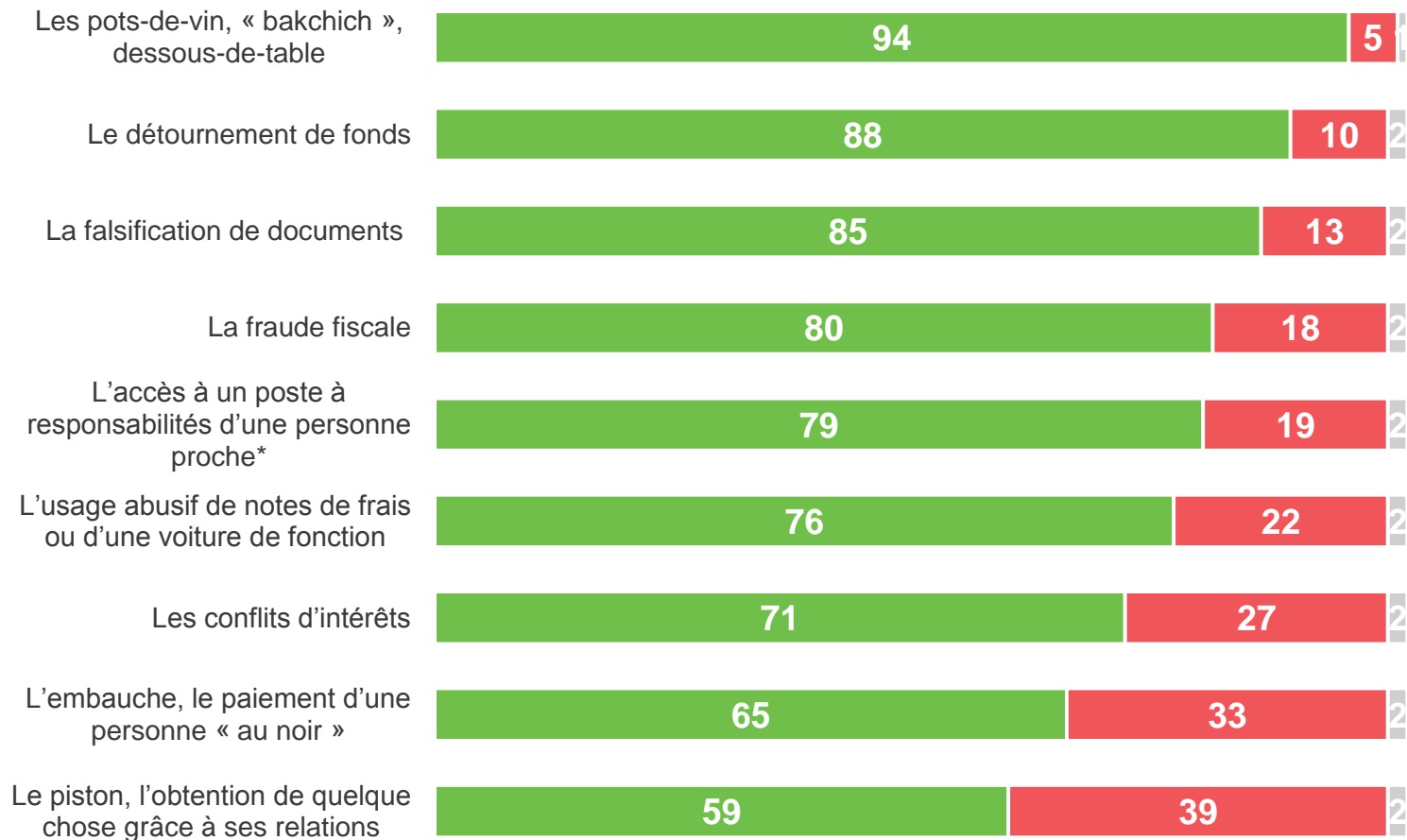
« Comme partout, plus de morale et d'éducation. »

« Pratique, hélas courante dans les PME et les grandes entreprises, qui existe depuis longtemps et ne s'améliore pas. »

Plus de 9 Français sur 10 considèrent les pots-de-vin comme des actes de corruption

Diriez-vous, pour chacun des actes suivants, qu'il s'agit ou non d'un acte de corruption ?

- À tous, en % -



■ Oui

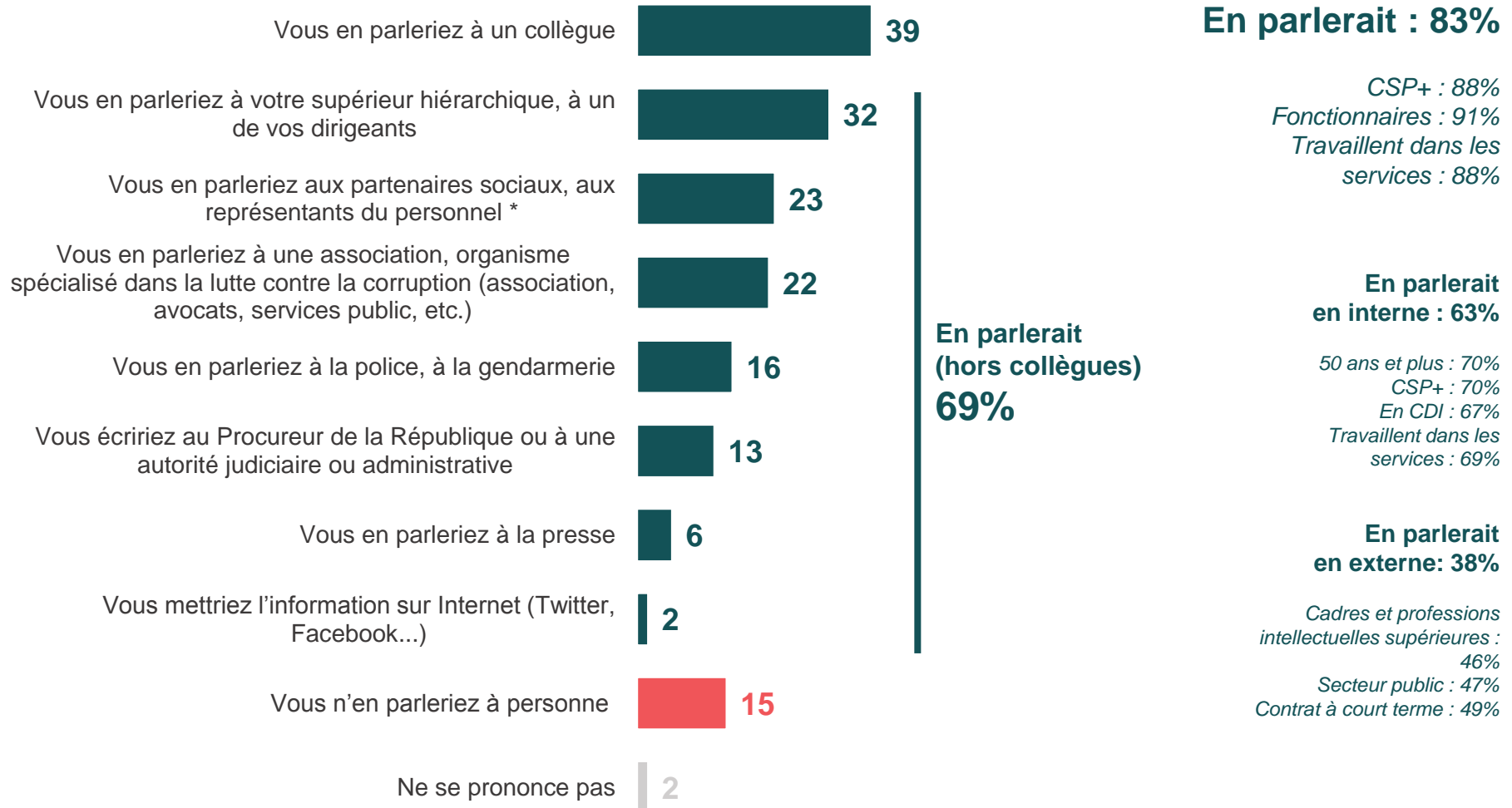
■ Non

■ Ne se prononce pas

Face à un acte de corruption sur leur lieu de travail, 83% des Français indiquent qu'ils en parleraient à quelqu'un

Si vous étiez témoin d'un acte de corruption sur votre lieu de travail, (dans l'organisation qui vous emploie : entreprise, administration, association, etc.), quelle serait votre réaction ? – Réponses données à l'aide d'une liste, plusieurs réponses possibles

- À tous, en % -



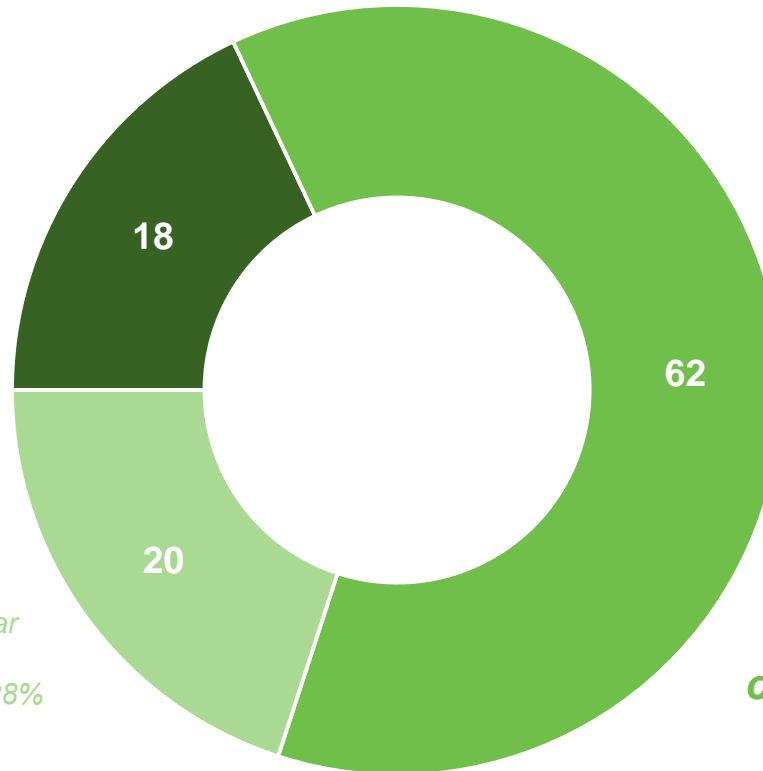
Les salariés qui en parleraient le plus librement, bien que minoritaires, sont souvent les plus « protégés » (par leur statut, leur âge, leurs revenus...)

Si vous étiez témoin d'un acte de corruption sur votre lieu de travail, (dans l'organisation qui vous emploie : entreprise, administration, association, etc.), et que vous souhaitiez en parler à une entité ou une personne censée pouvoir aider ou y mettre fin... ?

- Aux salariés qui en parleraient, en % -

Hommes : 25%
50 ans et plus : 25%
5 000 euros nets par mois et plus : 29%
En CDI : 20%

Femmes : 27%
15-29 ans : 33%
Moins de 1 000 euros nets par mois : 41%
Travaillent dans l'industrie : 28%
Contrat à court terme : 38%



Cadres et professions intellectuelles supérieures : 70%
En CDD : 76%

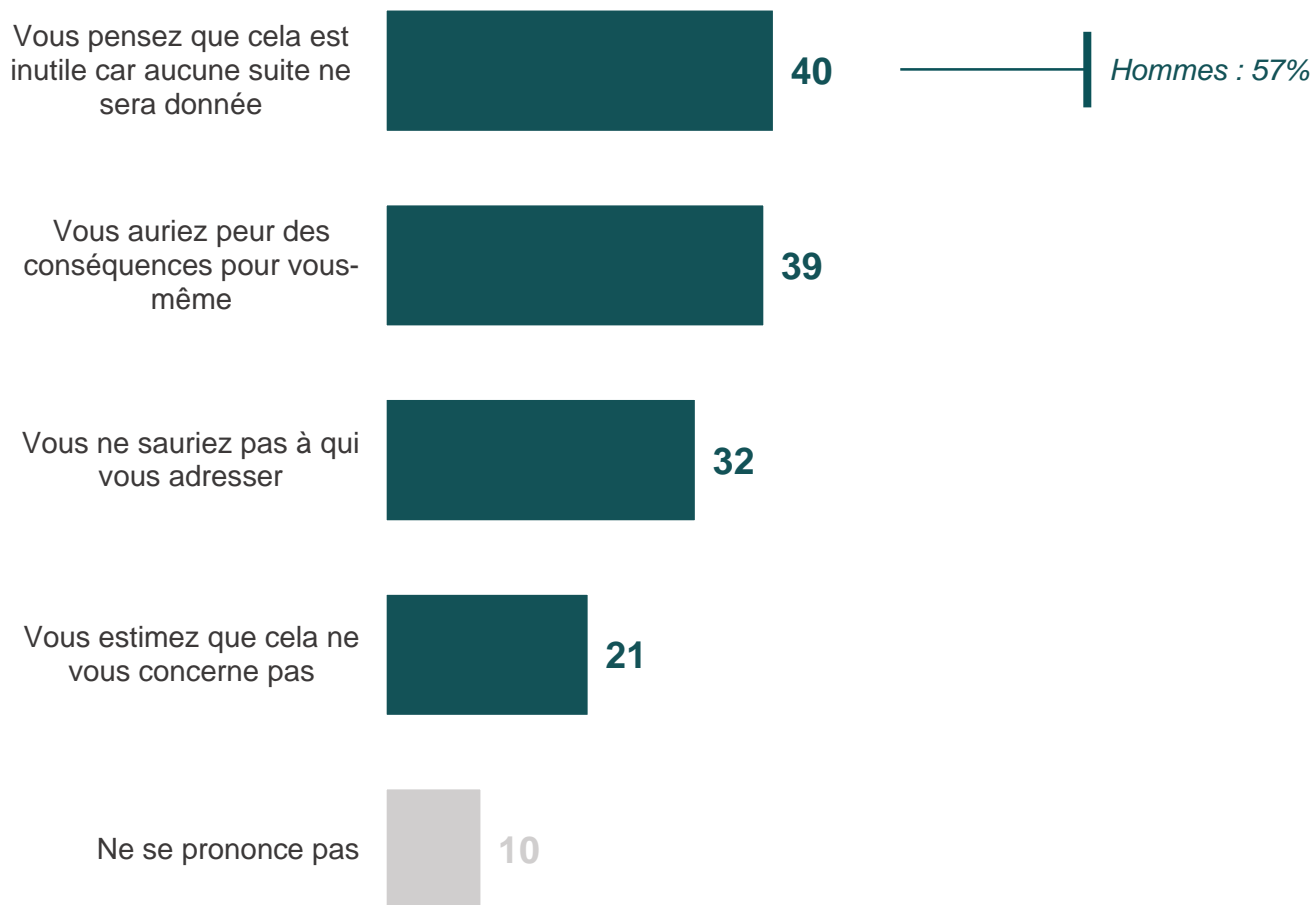
Anonymat ou confidentialité : 82%

- Vous le feriez dans tous les cas, sans réserve d'anonymat.
- Vous le feriez avec une garantie de confidentialité (votre identité n'est pas divulguée par l'entité à qui vous avez adressé votre témoignage)
- Vous le feriez uniquement de manière anonyme

Le sentiment d'une faible portée de cet acte et la peur des conséquences apparaissent comme les principaux freins empêchant de libérer la parole des salariés face à un acte de corruption

Pour quelle(s) raison(s) principalement n'en parleriez-vous à personne ? – Réponses données à l'aide d'une liste, deux réponses possibles

- Aux salariés qui n'en parleraient à personne, en % -



Contacts

Merci de noter que toute **diffusion de ces résultats** doit être accompagnée des éléments techniques suivants :
le **nom de l'institut**, le **nom du commanditaire de l'étude**,
la **méthode d'enquête**, les **dates de réalisation** et la **taille de l'échantillon**.

Suivez l'actualité de Harris Interactive sur :



www.harris-interactive.fr



[Facebook](https://www.facebook.com/harrisinteractive)



[Twitter](https://twitter.com/harrisinteractive)



[LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/harrisinteractive)

Contacts Harris Interactive en France :

Jean-Daniel Lévy - Directeur du Département Politique & Opinion - 01 44 87 60 30 - jdlevy@harrisinteractive.fr

Laurence Lavernhe – Responsable de la communication - 01 44 87 60 94 - 01 44 87 60 30 - llavernhe@harrisinteractive.fr

ahead of what's next